

L'édito



Mobilisation en faveur de la biodiversité

Le domaine de l'environnement figure parmi les grands axes de notre programme politique et est assorti de toute une série d'actions à concrétiser en matière d'économies d'énergie, de mobilité et d'aménagement du territoire.

L'année internationale de la biodiversité est l'occasion de nous questionner sur la place de la nature dans notre ville, tant du point de vue de la flore que de la faune. Un état des lieux est nécessaire pour connaître cet environnement naturel, ses forces et ses faiblesses. La réalisation d'un inventaire a été organisée sur une base participative des habitants de la ville et des écoles. Qui mieux que les habitants peuvent recenser les espèces qui les entourent dans leur quotidien? La lecture de cette édition vous apprendra que la biodiversité n'est pas contradictoire avec un environnement urbain. Les actions engagées dans le catalogage des espèces ne sont pas rébarbatives car accompagnées de toute une série de découvertes originales. La biodiversité est l'affaire de tous: par exemple, les visites guidées du Jardin botanique permettront à chacun de comprendre les mesures à prendre pour contribuer à favoriser la biodiversité dans son jardin. La dimension scientifique est aussi présente et le Muséum d'histoire naturelle dévoilera le bilan intermédiaire de l'inventaire de la flore et de la faune.

Connaître l'environnement et réaliser ensuite des actions ciblées contribueront à préserver un cadre de vie de qualité pour les habitants de votre ville.

*Françoise Jeanmeret
Directrice de la culture*



Grâce à l'aménagement de fourrés sur les nouvelles rives, le rossignol chante à nouveau à Neuchâtel. • Photo: © Jean-Lou Zimmermann

Des animaux dans la ville

Les sept espèces de pics recensés dans l'arc jurassien vivent sur le territoire communal y compris le très rare torcol réapparu cette année à Monruz et à Pierre-à-Bot. En revanche, la pie-grièche écorcheur qui nichait encore à Fontaine-André il y a une dizaine d'années, n'est plus là. Quant à la fauvette grisette, autrefois commune, elle a été entraperçue du côté des piscines du Nid-du-Crô... Tels sont quelques-uns des premiers résultats de l'inventaire de la biodiversité lancé au début de l'année par le Musée d'art et d'histoire et le Jardin botanique.

A ce jour, soit après cinq mois d'observations, 420 espèces ont été photographiées. Ce chiffre devrait plus que

doubler d'ici la fin de l'année si le public continue à participer activement à l'opération. Quelques bonnes surprises réjouissent déjà les scientifiques: la découverte d'une espèce de coléoptère encore inconnue à Neuchâtel et l'observation de la musaraigne pygmée (voir page 12) ainsi que de deux espèces de chauve-souris, l'oreillard brun et le murin à moustaches.

Frayères à truites

Notre ville se caractérise par une grande variété de milieux différents qui favorisent une bonne diversité des espèces. Toutefois, cette mosaïque urbaine de micro-milieus est fragile. Un coup de pelle mécanique mal placé peut faire disparaître un espace vital

pour un animal. D'où la nécessité de bien connaître ces biotopes pour les préserver. Et après? La 3^e étape du programme «Nature en ville» permettra de les protéger et de sauver par exemple les frayères de truites lacustres à l'embouchure du Seyon (voir page 5), les lieux de reproduction de la salamandre tachetée et les prairies à orchidées de quelques sites à Neuchâtel.

Hommage au vivant

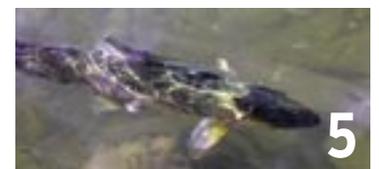
En cette année de la biodiversité et à la veille d'une grande manifestation riche en animations qui aura lieu vendredi en fin d'après-midi et samedi au Jardin botanique, «Vivre la ville» consacre un numéro spécial à ces plantes et animaux qui peuplent notre quotidien.



La Ville de Neuchâtel met en œuvre de nombreuses actions en faveur de la biodiversité.



Les effets du lac de Neuchâtel occasionnent de nombreux changements météorologiques.



Les Nations Unies ont proclamé 2010 année de la biodiversité pour stopper l'érosion de la nature.



24/24
**REPLACEMENT PARE-BRISE
CONDITIONS SPÉCIALES**
et nettoyage complet véhicule gratuit

Pierre Grosjean **Michel Abplanalp**

CARROSSERIE D'AUVERNIER
Rue des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail : info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des Carrossiers Romands



Ghielmetti

Pompes funèbres

Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Dans ce numéro

Journée de la biodiversité

La 4^e édition de la Semaine des jardins botaniques suisses aura lieu du 19 au 27 juin. Pour le Jardin botanique de Neuchâtel, l'événement phare n'est autre que la journée de la biodiversité. Programme complet sur www.museum-neuchatel.ch

Pages 8-9

Participation de la population

Le Muséum d'histoire naturelle recherche un maximum d'informations sur la faune et la flore vivant en milieu urbain à Neuchâtel. La participation de chacun est bienvenue. Les écoles secondaires contribuent également à étoffer l'inventaire.

Page 10



Bilan provisoire

Le conservateur des vertébrés du Muséum d'histoire naturelle donnera une conférence vendredi à 19h au Jardin botanique au cours de laquelle il dressa un bilan provisoire de l'inventaire «Biodiversité Neuchâtel 2010». Les premiers résultats du recensement seront dévoilés au public.

Page 12

Pertes de biodiversité

Jean-Paul Haenni, conservateur des invertébrés au Muséum d'histoire naturelle, explique l'importance de sauvegarder la diversité de notre environnement immédiat. La biodiversité ne concerne pas que les forêts tropicales, mais également des villes comme Neuchâtel.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de «Vivre la ville» paraîtra le mercredi 30 juin.

Le Muséum d'histoire naturelle inventorie la faune et la flore vivant sur le territoire communal



La ville de Neuchâtel comporte une variété importante de milieux différents pour accueillir la faune et la flore. L'effet de mosaïque est particulièrement visible autour de la Grande Rochette. • Photo: © Blaise Mulhauser

Des richesses insoupçonnées à Neuchâtel

Trouver le maximum d'informations sur la faune et la flore de la ville de Neuchâtel: tel est le but que se sont fixé le Muséum d'histoire naturelle (MHN) et le Jardin botanique. Organisé en collaboration avec le Centre Suisse de Cartographie de la Faune, le Centre du Réseau Suisse de Floristique et le programme « Nature en ville », l'inventaire des espèces vivant en milieu urbain a commencé le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre.

Intitulé «Biodiversité Neuchâtel 2010», ce projet vise à sensibiliser la population aux richesses présentes dans la cité. Cet inventaire est établi dans le but d'obtenir plus d'informations sur les espèces qui peuplent le territoire communal. Il permettra d'aménager la ville de façon à sauvegarder les éventuelles espèces menacées.

Une année en faveur de la biodiversité

L'inventaire mené par le MHN s'inscrit dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité. Actuellement, la nature subit de nombreux dommages principalement dus à l'activité humaine. Pour protéger la biodiversité d'un milieu, il est nécessaire de connaître les espèces qui le peuplent. «Aucune liste ne peut répertorier le

chiffre exact d'espèces vivant à Neuchâtel», indique Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au MHN. Et d'ajouter: «Il est néanmoins intéressant que la population puisse prendre conscience des richesses qui occupent la ville.»

Liste rouge des espèces menacées

Pour plusieurs groupes de plantes, de champignons et d'animaux, il existe des inventaires nationaux qui répertorient les espèces en danger. Les résultats de l'inventaire dévoileront si Neuchâtel est riche en espèces communes ou en espèces rares. «La proportion d'animaux et de plantes figurant sur une liste rouge par rapport à l'ensemble des espèces vivant dans un milieu donne une indication sur la préciosité du site», commente Blaise Mulhauser. En d'autres termes, en fonction du nombre d'espèces de la liste rouge présent à Neuchâtel, il sera possible de déterminer la qualité des différents milieux abrités par la ville.

Des acteurs qui œuvrent au quotidien

La Ville de Neuchâtel n'a pas attendu l'année internationale de la biodiversité pour agir en faveur de la nature. Plusieurs actions sont régulièrement mises en œuvre par le biais du

programme «Nature en ville» (voir encadré). Le Service des parcs et promenades – responsable de l'entretien des espaces verts – mène également plusieurs missions ponctuelles en faveur de la diversité des espèces. A titre d'exemple, il favorise la présence de prairies plutôt que la tonte intensive. (ak)

Nature en ville

Le programme «Nature en ville» est réalisé avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage ainsi que du Fonds suisse pour le paysage. Il a pour but de favoriser le développement d'habitats naturels sur le territoire communal. Il vise également à sauvegarder les espèces animales et végétales et plus particulièrement celles qui sont menacées. Ce projet est mis en œuvre en collaboration avec les Services des Parcs et promenades, des forêts, le MHN et le Jardin botanique. La première étape du programme consistait en la réalisation d'une cinquantaine d'actions de 1999 à 2004. La seconde étape est actuellement en cours de réalisation. Composée de 17 actions, elle s'achèvera à fin 2010.



Le climat neuchâtelois est plutôt favorable aux espèces des milieux chauds

Une cité entre lac et montagne

La ville de Neuchâtel présente plusieurs particularités en matière géologique. Le territoire communal est bordé par la faille de Fontaine-André qui constitue une longue cassure. Ce décalage de couches géologiques s'étend sur 500 mètres horizontalement, depuis Chaumont, Fontaine-André, la Coudre, jusqu'à Monruz. Elle induit un certain nombre de sources qui sont à l'origine de ruisselets comme celui de Monruz.

Les effets du lac se font ressentir sur le climat. En plaine, les températures sont plutôt tempérées, alors qu'en montagne, les conditions sont humides et froides. Neuchâtel connaît presque tous les extrêmes: la cité s'est

construite entre le lac et Chaumont qui se situent respectivement à 420 et 1180 mètres d'altitude.

Contexte favorable à différentes espèces

Située sur le plateau suisse au sud du Jura, la ville de Neuchâtel possède une topographie qui s'inscrit dans une structure en escaliers. Ses conditions géologiques occasionnent de nombreux microclimats. Des vignes qui montent en altitude, des rivières comme celle du Seyon ou encore le lac constituent une variété de milieux extrêmement riches pour la faune et la flore. «Plus l'on monte en altitude, plus le paysage est banalisé par la présence des grandes forêts de

hêtres et de sapins», indique Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au Muséum d'histoire naturelle.

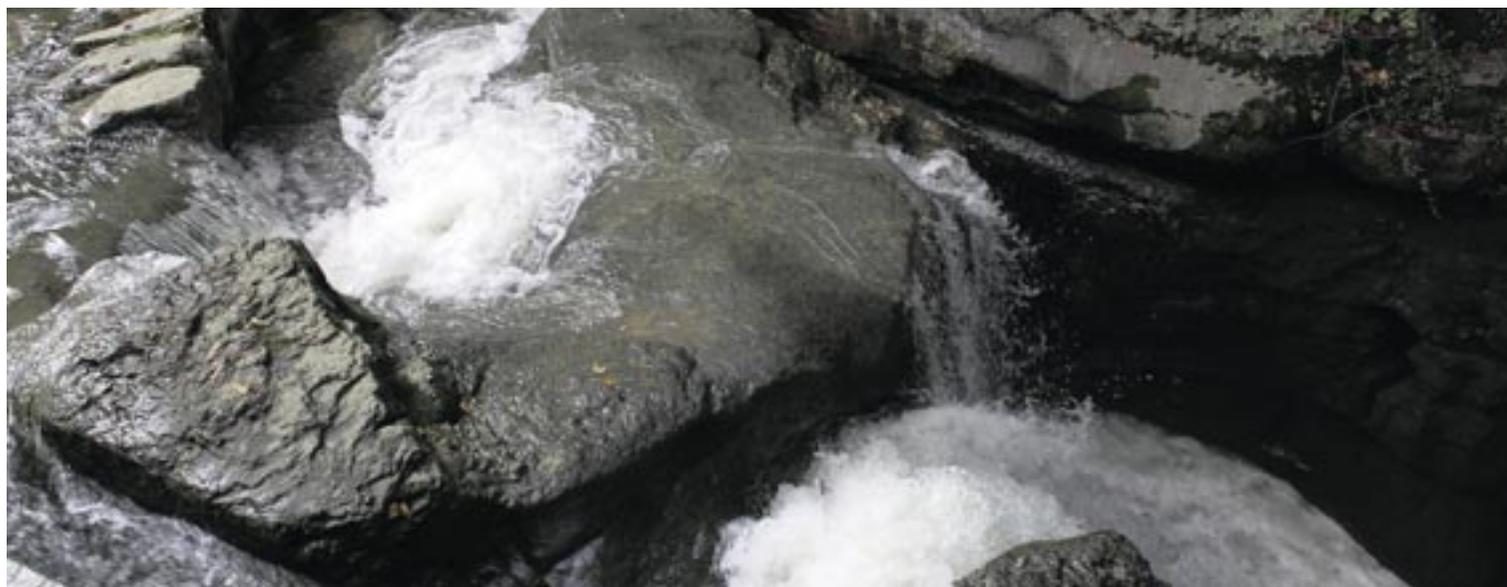
Grande quantité d'espèces en ville

Même les constructions sont à la base d'habitats intéressants pour un grand nombre d'espèces. Murs, toitures, pavés et ballast constituent autant de milieux susceptibles d'être colonisés par une flore et une faune spécialisée. Par exemple, le martinet noir dont le milieu naturel de nidification est la falaise, trouve sous les toitures de Neuchâtel des conditions proches de celles des escarpements rocheux du Jura. La truite lacustre découvre, elle, sous les pavements démontés de l'embouchure du

Seyon des zones sablonneuses pour venir y déposer ses œufs.

Agir en faveur de la biodiversité

Le bilan intermédiaire de l'inventaire «Biodiversité Neuchâtel 2010» permettra de déterminer la qualité de ces milieux anthropogènes qui sont utilisés comme site de substitution pour les espèces menacées. Les résultats finaux qui tomberont en 2011 pour le Millénaire de Neuchâtel permettront de préciser quelles nouvelles actions de protection de la faune et de la flore peuvent être entreprises pour protéger la biodiversité urbaine, tout en continuant à rendre agréable le milieu de vie de ses principaux habitants, les êtres humains. (ak)



La ville de Neuchâtel est construite sur une succession de petites collines et de crêts de natures géologiques différentes qui assurent une grande diversité de milieux secs ou humides, chauds ou frais. Le passage d'une rivière comme le Seyon (photo du bas) augmente encore la diversité des situations.



Les particularités de Neuchâtel offrent une grande variété d'habitats naturels aux animaux et aux plantes



La truite de lac est une espèce inscrite sur la liste rouge des poissons menacés en Suisse. Il est dès lors important de veiller à ce que la frayère de l'embouchure du Seyon soit correctement aménagée et ne disparaisse pas. • Photo: © Jean-Lou Zimmermann

Une mosaïque de milieux différents

La ville de Neuchâtel possède une grande variété de milieux différents. Des rivières comme la Serrière et le Seyon, des forêts riveraines, des jardins publics sont autant d'habitats naturels qui accueillent de nombreuses espèces tant animales que végétales. Cette diversité des milieux est essentielle à la sauvegarde des espèces menacées ou en voie de disparition.

Les Nations Unies ont proclamé 2010 année de la biodiversité pour mettre un frein à l'érosion de la nature. Cette notion de biodiversité est utilisée à maintes reprises et dans plusieurs contextes. Elle touche aussi bien les régions tropicales que les villes.

Qu'est-ce que la biodiversité?

Le mot «biodiversité» est la contraction de «diversité biologique». Cette expression fait référence à la variété et à la diversité du monde vivant. Pour mesurer la biodiversité d'un endroit, il faut évaluer sa richesse en espèces. Il existe trois formes de biodiversité: la diversité génétique, la diversité spécifique et la diversité écosystémique.

La diversité génétique se définit par la variabilité des gènes au sein

d'une même espèce. Elle se caractérise par les différences qui existent au sein des différentes populations d'une même espèce. La diversité spécifique désigne la diversité des espèces. Chaque groupe défini peut être caractérisé par le nombre d'espèces qui le constituent. Enfin, la diversité écosystémique correspond à la diversité des écosystèmes présents sur Terre, les milieux dans lesquels agissent les interactions des populations naturelles avec leur environnement physique.

Des espèces fragiles

Au sens large, la biodiversité est synonyme de variété du monde vivant. La diversité des milieux joue un rôle important pour maintenir la biodiversité. Les milieux présents à Neuchâtel coexistent sur une surface de 18 kilomètres carrés. Construite entre deux extrêmes, la cité compte une grande variété de milieux. «Nous nous attendons à trouver plus d'espèces en ville qu'à la campagne», indique Blaise Mulhauser, conservateur du Muséum d'histoire naturelle. «En revanche, les populations des espèces qui peuplent la ville sont plus fragiles que celles de la campagne puisque les milieux qu'el-

les occupent sont souvent très restreints», ajoute-t-il.

Une foule d'habitats naturels

En ville de Neuchâtel, les animaux et les plantes ont l'embarras du choix en matière de logements. Une large palette de milieux s'offre aux êtres vivants. Au niveau de l'aménagement de la ville, la présence de corridors

entre les différents milieux est importante pour le déplacement des espèces. Les animaux doivent pouvoir passer d'un milieu à un autre. «Il arrive très souvent qu'un milieu soit isolé», indique Jean-Paul Haenni, conservateur des invertébrés. Et d'ajouter: «Le brassage est important pour éviter qu'une espèce ou qu'un milieu ne disparaisse.» (ak)



Si, si... la Terre est ronde!

Est-ce que l'âge de raison de notre société a sonné? Dans tous les cas, l'humanité semble avoir pris conscience de la rotondité de la planète... En jetant un déchet loin devant nous, il revient dans notre dos! En éliminant une espèce vivante, nous en subissons indubitablement un contre-coup! Le fragile équilibre de la vie vacille. Le mal de mer «terrestre» nous prend! C'est le difficile apprentissage d'un monde fini aux ressources limitées. Cette révélation ne suffit pas, il faut faire place à l'action. Conséquence: le programme mon-

dial de la Biodiversité a été ratifié par 193 Etats (sauf... les USA) pour la préservation, l'utilisation durable et le partage équitable des bénéfices de la biodiversité. Utopie? Illusions? Trophée politique? Est-ce que ce n'est pas simplement faire preuve de maturité de vouloir préserver l'équilibre naturel de notre environnement ou, tout simplement, garantir une certaine durabilité à notre propre existence?

Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



© Jolidon / Tdh

- Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.- Fr. ____

Veillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.

- Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages

Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

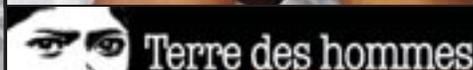
Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

**Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch**



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch



Annonce gratuite

Pics mars sous surveillance



Jeune pic mar du Bois-de-l'Hôpital. • Photo: © Blaise Mulhauser

L'inventaire de la biodiversité de Neuchâtel ne se limite pas à une liste de plantes et d'animaux. En effet, en marge de l'activité principale des systématiseurs, plusieurs études fondamentales sur la biologie des espèces se déroulent sur le territoire communal; cela concerne les chauves-souris (voir édition du 2 juin) mais aussi les oiseaux. Exemple avec un travail d'envergure sur le pic mar.

Depuis la mise en place en 2002 de la réserve forestière à interventions particulières du Bois-de-l'Hôpital, des dénombrements de pics sont réalisés chaque année par le Muséum d'histoire naturelle. Cette excellente connaissance des populations aviaires a incité la Station ornithologique suisse de Sempach à choisir les forêts du haut de Neuchâtel comme l'un des quatre sites d'étude consacrée à la

génétique des populations du pic mar, une espèce inscrite sur la liste rouge des oiseaux menacés en Suisse.

Le travail le plus conséquent de l'équipe lucernoise épaulée par les Neuchâtelois, a été de découvrir les loges dans lesquelles les pics mars ont déposés leurs 3 à 6 œufs en avril. En deux mois de recherches quotidiennes, vingt nids ont été trouvés, confirmant ainsi les effectifs évalués par les

ornithologues du Muséum. La densité de couples par km² est plus élevée à Neuchâtel que dans les parcelles d'étude des cantons de Schaffhouse, de Thurgovie et de Zurich.

A l'aide d'une mini-caméra numérique, il a été possible de connaître le nombre de jeunes par couvée. Mais le plus dur restait à faire; grimper aux arbres – parfois jusqu'à 21 mètres de hauteur – pour aller chercher les oisillons, les mesurer, les peser et les baguer. Après contrôle des loges, tous les oisillons bagués ont réussi leur envol sans problème.

Cette recherche n'a lieu qu'en 2010. Le but des analyses est de déterminer si les populations de cet oiseau menacé sont isolées les unes des autres et si, par conséquent, les échanges génétiques sont limités. Dans pareil cas, un problème de consanguinité pourrait apparaître. A première vue la population neuchâteloise constitue le noyau d'origine des pics mars suisses romands, mais un échange intensif des populations sur l'ensemble du pied sud du Jura, de Genève à Bâle, est certainement de mise. Le mélange des individus doit se faire par l'entremise des jeunes oiseaux qui se dispersent à l'automne, parfois à des dizaines de km de leur lieu de naissance. Les reprises d'oiseaux nés et bagués cette année devraient confirmer cette hypothèse.

Blaise Mulhauser

Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14h à 17h ou sur demande préalable.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 15 août, exposition «De Rio à Neuchâtel – les enfants du cirque». Du 20 juin au 19 septembre, exposi-

tion «EXNA 4, Patchwork contemporain suisse et européen». Vernissage, samedi 19 juin à 16 heures.

Dimanche 20 juin à 11h15, démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Mardi 22 juin à 11h15, exposition «EXNA 4», visite commentée par Caroline Junier et Claude-Alain Künzi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 1^{er} août, exposition «Les machines de Léonard de Vinci». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 12 septembre, exposition Günter Grass-Bestiarium. Entrée libre. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Samedi 26 juin à 11 heures, visite guidée publique (français).

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 4 juillet, exposition Philippe Roman, peintures.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 19 juin, exposition Michel Bühler, gouaches et techniques mixtes et Romana Brühlmann, acryliques. Ouvert me-sa de 9 à 12 heures, et de 14 à 18 heures, di de

14 à 18 heures ou sur rendez-vous au 079 255 03 08.

Collégiale, exposition «Justice et dignité humaine». Vernissage, vendredi 18 juin à 17 heures.

Temple du Bas, jusqu'au 14 août, exposition «Hiroshima et Nagasaki». Ouvert de 16 à 18 heures les jours ouvrables, samedi de 11 à 13 heures.

Concerts

Conservatoire de musique (Espace de l'Europe 21), samedi 19 juin à 18 heures, concert de clôture. Entrée libre.

Temple du Bas, jeudi 24 juin à 14h30 et 20 heures, concert du Coup de Joran.





Une journée spéciale biodiversité aura lieu samedi au Jardin botanique

Découvrir la biodiversité urbaine

Le Muséum d'histoire naturelle (MHN) et le Jardin botanique organisent une journée autour de la biodiversité ce samedi 19 juin, en collaboration avec le programme « Nature en ville » de Neuchâtel et le Centre Suisse de Cartographie de la Faune. Cette manifestation se tiendra au Jardin botanique où le public aura la possibilité de prendre part à de nombreuses activités. Des spécialistes de la flore et de la faune proposeront une quinzaine d'excursions thématiques et répondront aux questions de la population.

La manifestation commencera déjà vendredi à 17h00 avec « Impatience », l'émission scientifique de la Radio suisse romande la 1^{ère}, en direct du Jardin botanique. La soirée se poursuivra dès 19h00 avec une conférence de Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au MHN au sujet du projet

« Biodiversité Neuchâtel 2010 ». Pour ceux qui préféreraient directement aller à la rencontre de la nature, une excursion partira du parking du Jardin botanique ce même vendredi à 18h00. Organisée par les Guides interprètes du patrimoine et le WWF, cette promenade plongera les visiteurs au cœur de la faune et de la flore du site Emeraude du Bois-de-l'Hôpital.

Des excursions menées par des spécialistes

La journée du 19 juin débutera par « Prise de terre », une seconde émission de radio de RSR la 1^{ère}, en direct du Jardin botanique. Durant la matinée, six excursions thématiques différentes seront proposées au public. Emmenés par plusieurs spécialistes, les visiteurs auront notamment l'opportunité de découvrir la faune et la flore des garides ainsi que la flore du vallon de l'Ermi-

tage. De 13h30 à 18h00, la population pourra prendre part à de nouvelles balades. Certaines excursions sont programmées à la fois le matin et l'après-midi.

Buffet aux plantes sauvages

Dès 11 heures, les visiteurs auront la possibilité de se restaurer sur place. Au menu : buffet aux plantes sauvages et saucissons neuchâtelois grillés.

Observations nocturnes

Deux excursions nocturnes cloront cette journée du 19 juin. Organisée par le WWF, la première promenade vise à observer des lucanes cerf-volant au Bois du Mail. Menée par la biologiste Sylvie Barbalat, cette excursion partira à 21 heures précises du parking du Mail, près de l'hyproamat. La seconde balade s'intitule « Observation des chauves-souris à l'étang du Jardin botanique ». Organisée par le Centre de coordination pour l'étude des chauves-souris, cette excursion aura lieu de 21h30 à 23h00 autour de l'étang. Il est conseillé d'amener sa lampe de poche.

La récolte d'informations sur la faune et la flore vivant à Neuchâtel a commencé il y a maintenant six mois. Les premiers résultats du recensement seront exposés au public le vendredi soir. « Nous allons procéder à un bilan intermédiaire de l'inventaire », indique Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au MHN. (ak)



Quelques-unes des fleurs et de leurs insectes pollinisateurs

Au laboratoire des découvertes

A l'occasion de cette journée de la biodiversité, un laboratoire sera spécialement aménagé. Les biologistes quitteront le Muséum et le Jardin botanique pour aller à la rencontre de la population. Le laboratoire des découvertes sera ouvert de 10 à 18 heures dans le « rempotoire » du Jardin botanique. Les visiteurs pourront apporter des échantillons d'espèces animales ou végétales que les spécialistes tenteront de déterminer directement. Ces derniers répondront aux questions de la population tout en présentant leurs travaux.

Programme complet de la journée du 19 juin sur www.museum-neuchatel.ch.

Les friches sont rares à Neuchâtel. Pour maintenir ce type de milieu particulièrement coloré, il suffit de créer un petit talus en bordure de jardin et de retourner la terre au début du printemps. • Photo: © Blaise Mulhauser



La 4^e édition de la Semaine des jardins botaniques

Le Jardin botanique

Vingt-deux jardins botaniques suisses fêteront Botanica'10 du 19 au 27 juin. Pour sa 4^e édition, la Semaine des jardins botaniques suisses propose plus de 80 activités autour du thème « Plantes et biodiversité ». Au Jardin botanique de Neuchâtel, l'événement de la semaine n'est autre que la « Journée de la biodiversité » qui se tiendra le 19 juin (voir ci-contre).

Mise sur pied durant la période estivale, la Semaine des jardins botaniques suisses a vu le jour pour la première fois en 2007. Cette année, ce sont dix jardins botaniques de Suisse romande, dix de Suisse alémanique ainsi que ceux des Grisons et du Tessin qui vibreront au rythme de



urs photographiés ce printemps à Neuchâtel. • Photos: © Blaise Mulhauser

Partout en Suisse

Plusieurs villes de Suisse élaborent un inventaire de la faune et de la flore. A Neuchâtel, le MHN et le Jardin botanique ont décidé de limiter leurs recherches à la partie urbaine de la ville, mais l'originalité de la démarche tient dans le fait que les recensements ont lieu sur l'ensemble de l'année. A Bâle, la présence du jardin zoologique qui se trouve au cœur de la ville augmente la diversité des milieux. Les biologistes bâlois espèrent trouver de nouvelles espèces par rapport aux 3000 qui avaient été recensées lors d'un précédent inventaire. Les spécialistes zurichois, eux, ont optés pour une autre stratégie. Ils ont choisi des groupes spécifiques tels que les oiseaux, les papillons ou les sauterelles dont ils cherchent à dresser une liste exhaustive. Les résultats de ces différents inventaires seront comparés avec des résultats nationaux ou plus anciens de manière à déterminer la qualité des milieux des différentes villes suisses. Le but ultime étant de maintenir la biodiversité en Suisse.

Botaniques se tiendra du 19 au 27 juin

Botanique en fête

la fête. Durant Botanica'10, le public aura l'occasion de découvrir des jardins plus colorés et fleuris que jamais.

Programme neuchâtelois

Outre la «Journée de la biodiversité» du 19 juin, le Jardin botanique propose une conférence qui aura lieu mercredi 23 juin dès 20 heures à la maison des jardiniers. Le biologiste Peter Fluri abordera le thème de l'abeille mellifère. Il évoquera les différents aspects biologiques, écologiques et économiques liés à cette espèce. Le public est également convié à une visite guidée de l'exposition des Jardins à thèmes. Celle-ci sera menée par François Felber, directeur du Jardin botanique. La visite est

programmée à la fois le samedi 26 et le dimanche 27 juin, de 16 à 17 heures.

Maintenir la biodiversité

En cette année internationale de la biodiversité, de nombreuses mesures sont mises en place un peu partout dans le monde pour maintenir la diversité de la flore et de la faune. En Suisse, de nombreuses espèces sont menacées par l'intensification des activités humaines. Plusieurs recensements sont réalisés de manière à déterminer les sites ainsi que les espèces à protéger en priorité. C'est dans ce sens que le projet «Biodiversité Neuchâtel 2010» a été mis en œuvre. Les résultats de l'inventaire viendront renforcer des actions telles que le

programme «Nature en ville» mené par la Ville de Neuchâtel.

Favoriser la biodiversité dans son jardin

Les plantes invasives constituent une menace de taille pour la biodiversité. Provenant d'autres régions, elles se développent à une vitesse fulgurante. Elles occupent de grandes surfaces au détriment des espèces indigènes. Des mesures très simples peuvent être mises en œuvre pour maintenir la biodiversité près de chez soi. Chacun est en mesure de contribuer à préserver la flore et la petite faune dans son jardin, par exemple. Pour ce faire, il suffit d'utiliser des plantes indigènes, de créer un étang ou encore de construire des bâtiments avec des toits favorables aux végétaux. (ak)



La population est invitée à prendre part à l'inventaire de la faune et de la flore vivant à Neuchâtel

Participez!

La population est conviée à participer au projet « Biodiversité Neuchâtel 2010 » en rapportant ses observations au Muséum d'histoire naturelle (MHN) pour les animaux et au Jardin botanique pour les plantes. Pour établir un inventaire des différentes espèces vivant à Neuchâtel, il est nécessaire de récolter le plus d'informations possible. La participation de chacun est donc bienvenue.

Au vu de l'étendue du territoire communal, le MHN et le Jardin botanique ont décidé de limiter le périmètre à inventorier au seul milieu urbain de Neuchâtel. Le Chanet, Pierre-à-Bot et Fontaine-André constituent les frontières de cette zone. « Nous avons décidé de laisser de côté les hauts de Chaumont », indique Jean-Paul Haenni, conservateur des invertébrés au MHN.

Comment participer?

Pour prendre part à l'inventaire, il suffit de rapporter ses trouvailles ou autres observations. Pour ce faire, l'observateur apporte une photographie ou

un échantillon de l'animal observé au MHN et au Jardin botanique pour les plantes. Chaque observation doit impérativement être accompagnée d'une fiche d'inventaire spécifiant le lieu et la date de la découverte ainsi que le nom de l'observateur. Ce document est disponible sur www.museum-neuchatel.ch sous la rubrique biodiversité.

Trouver la bonne espèce

Les informations récoltées seront examinées par des spécialistes. Leur travail consiste à découvrir à quelle espèce appartient l'animal ou la plante qui auront été apportés par la population. Dans certains cas, les travaux de détermination s'apparentent à un véritable casse-tête. Certains insectes présentent tant de similitudes qu'il est extrêmement difficile de les différencier. Il faut parfois faire appel à des entomologistes étrangers, car pour



Un hérisson photographié à la rue des Trois-Portes par une habitante de Neuchâtel au mois de mai.

• Photo: © Marie Micheloud

certaines groupes il n'existe pas de spécialistes en Suisse. Il se peut même que certaines trouvailles de la population neuchâteloise « voyagent » jusqu'en Lituanie, en Tchéquie ou

encore aux Pays-Bas, simplement pour qu'on puisse y mettre un nom! Il faudra donc un peu de patience pour connaître les résultats définitifs de l'inventaire 2010. (ak)



Les élèves des collèges du Mail, des Terreaux et des Coteaux participent à l'inventaire

Les élèves enquêtent pour la nature



Plus de 200 couples d'hirondelles de fenêtre nichaient à Neuchâtel en 2000. Et qu'en est-il aujourd'hui? L'enquête menée par les écoliers permettra de répondre à cette question. • Photo: © Blaise Mulhauser

Les écoles secondaires de la Ville prennent part à différentes activités pour la biodiversité dans le cadre de leur programme scolaire. Plusieurs classes contribuent à récolter des données pour étoffer l'inventaire de la faune et de la flore vivant à Neuchâtel.

Les élèves ont notamment distribué 200 questionnaires « tout ménage » aux habitants de Neuchâtel.

Ce questionnaire appelé « Mission Coquelicot » servira à évaluer la présence de différentes espèces, telles

que le hérisson ou le coquelicot dans les jardins privés de la ville. Réalisée par des élèves de 7^e, cette enquête sera intégrée à l'inventaire « Biodiversité Neuchâtel 2010 ».

Enquêter dans son jardin

Outre la mission « coquelicot », les élèves de 7^e seront également amenés à enquêter sur les espèces vivant autour de chez eux. Ils devront notamment ramener une plante de leur jardin ou faire une photographie d'un insecte pour pouvoir déterminer leur trouvaille en classe. Les élèves étudieront leur spécimen de manière à identifier à quelle espèce il appartient.

A la recherche de nids

Les élèves de 7^e moderne des Terreaux ont récemment pris part à une journée d'observation des nids d'hirondelles de fenêtres. Sur la base de coordonnées datant d'une dizaine d'années, les élèves sont partis en quête des nids. « Le but était de vérifier si les nids des hirondelles de fenêtres

se situaient toujours au même endroit qu'il y a dix ans », explique Gilles Blandenier, enseignant de sciences au collège des Terreaux. « Au final, une comparaison chiffrée permettra de savoir si cette espèce d'hirondelle se raréfie ou au contraire augmente dans notre ville », précise Blaise Mulhauser, conservateur au Muséum d'histoire naturelle.

Scientifiques en herbe

Les élèves de 9^e maturité participant aux ateliers de science effectueront des prélèvements dans les rivières de la ville. Ils auront pour tâche d'évaluer la qualité de l'eau de la Serrière, du Seyon ainsi que du ruisseau du Monruz. « En fonction de la faune présente dans le secteur, les élèves pourront déterminer si l'eau est propre », explique Gilles Blandenier. Cette méthode provenant de France voisine permet d'établir l'indice biologique global du milieu. Les résultats obtenus par les élèves seront valables scientifiquement. (ak)

A propos...



1 à 0

A... comme Angleterre et A... comme Algérie. Les équipes nationales de football de ces deux pays disputent la phase finale du Championnat du monde en Afrique du Sud. Depuis dimanche, ces nations se sont découvert un point commun: les bourdes de leur gardien! Tous les deux se sont en effet «oubliés» durant le premier match, compromettant ainsi les chances de qualification de leur équipe favorite. Ces erreurs font le bonheur de la presse, les tabloïds anglais n'hésitant pas à titrer à propos de Robert Green «la main du crétin», faisant allusion à la «main de Dieu» de l'épopée Maradonna. Ont-ils déjà oublié celle de Thierry Henry? Quelles fautes, demain?

On sait que les Anglais sont les champions du monde des lacunes en matière de sélection des gardiens, même si Gordon Banks en incarne l'exception. Outre-Manche le débat sur le niveau des gardiens est une fois de plus lancé. Dans notre société de consommation, de l'image et de l'éphémère, une simple «pichenette» suffit à reléguer sur le banc de l'infamie, Green et Chaouchi, ces acteurs malgré eux...

Si l'alphabet devait être le garant des victoires de la Nati dans cet acrostiche, la lettre «S» de Suisse nous laisserait augurer un certain S... succès!

Rémy Voirol

La Ville officielle



Le Conseil général siègera le 28 juin

Vente des anciennes Caves du Palais

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire, lundi 28 juin 2010 à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant:

Nominations

10-118
Nomination du Bureau du Conseil général pour l'année administrative 2010-2011.

10-119
Nomination de la Commission financière pour l'année administrative 2010-2011.

Rapports du Conseil communal

10-014
Rapport du Conseil communal, concernant la vente du bâtiment des anciennes Caves du Palais, rue des Terreaux 9, à Neuchâtel.

10-004 bis
Rapport du Conseil communal, en réponse au postulat N° 154 relatif à l'entrée dans la Caisse de pensions de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.

Autres objets

10-301
Motion du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local».

10-601
Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Hélène Perrin et consorts, concernant les jours d'ouverture de la Bibliothèque publique et universitaire.

10-602
Interpellation du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, sur la (non-) utilisation des cuisines de l'institut La Salle.

10-501
Postulat du groupe PLR par M^{me} Amélie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé «Un Maillon indispensable doit être fiable».

10-603
Interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Nouvel arrêt de bus aux Fahys: y a-t-il un pilote dans le trolley?».

10-604
Interpellation du groupe PopVerts-Sol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée «Projet d'aménagement de la place Numa-Droz - un projet d'avenir!».

10-302
Motion du groupe UDC, par M^{me} Maria Angela Guyot et consorts, intitulée «Pour une transmission rapide de l'information au Conseil général».

10-606
Interpellation du groupe UDC par M. Sylvain Brossin, au sujet de la communication dans le domaine des festivités du «Millénaire».

10-502
Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs».

10-303
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour une meilleure efficacité de l'éclairage public grâce aux LED».

10-401
Proposition du groupe PopVertsSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités».

10-607
Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi, intitulée «Naturalisation à Neuchâtel: à la tête du client...?».

10-304
Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable».

10-608
Interpellation des groupes PopVerts-Sol et socialiste par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Non à l'exploitation grâce à nos impôts!».

10-305
Motion du groupe socialiste par M^{me} Martine Docourt et consorts, intitulée «Tout ce qui brille n'est pas de l'or».

10-503
Postulat du groupe PLR par M. Philippe Etienne et consorts, intitulé «Pour une température économe».

10-504
Postulat du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel, concernant la promotion des économies d'énergie électrique.

Neuchâtel, le 8 juin 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Aux habitant-es de Serrières

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier? Venez la présenter lors de la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

mercredi 23 juin à 19 heures
au Serr'cle, rue de Coquemène 1

Renseignements: tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32 à Neuchâtel

Appartement de 4.5 pièces en duplex
Loyer mensuel: Fr. 1'621.- + Fr. 260.- d'acomptes de charges.
Possibilité de louer une place de parc intérieure ou extérieure.
Libre dès le 01.08.2010.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 70.



Un bilan intermédiaire de l'inventaire « Neuchâtel Biodiversité 2010 » sera présenté à la population

Bilan provisoire de l'inventaire



Les champignons aussi sont recensés. Cette petite espèce, « *Tulostoma brumale* », qui pousse sur la colline du Mail, est inscrite sur la liste rouge des champignons menacés de Suisse. • Photo: © Blaise Mulhauser

La population pourra découvrir les premiers résultats de l'inventaire « Biodiversité Neuchâtel 2010 » vendredi à 19 heures au Jardin botanique. Présentée par Blaise Mulhauser, conservateur des vertébrés au Muséum d'histoire naturelle, cette conférence permettra de dresser un bilan provisoire du recensement.

Cet inventaire de la faune et de la flore vivant en milieu urbain vise à récolter des informations afin de mieux connaître les stations d'espèces menacées. Ces données permettront ensuite de les maintenir et de les sauvegarder.

Atteindre les 1000 photographies pour 2011

La population a répondu présent à l'inventaire lancé par le Muséum d'histoire naturelle (MHN) et le Jardin botanique. Invitée à participer à ce projet, elle a permis de réunir 420 clichés d'espèces différentes en l'espace de cinq mois. « L'objectif est d'atteindre les 1000 photographies pour 2011, année du millénaire de la ville », indique Blaise Mulhauser. Les 420 photographies sont actuellement exposées au 1^{er} étage du MHN. Le public peut découvrir ce témoignage photographique jusqu'à la fin de l'inventaire, soit le 31 décembre 2010.

Des résultats provisoires

Au terme des six premiers mois de récolte de données, l'inventaire offre quelques bonnes surprises. Par exemple, les piègeages installés pour l'étude des araignées ont permis de doubler les données du Centre Suisse de Cartographie de la Faune, basé à Neuchâtel. Quarante espèces ont pu être nouvellement répertoriées sur la commune et ce n'est pas fini! « Nous pourrions trouver quelques 200 espèces au terme de l'inventaire », précise le conservateur du MHN. Le rossignol qui avait disparu depuis quelque temps a fait son retour dans le secteur de Monruz. Cette bonne surprise est le résultat du récent aménagement des rives.

3^e étape de « Nature en ville »

Les résultats définitifs seront présentés publiquement en 2011. Ils feront l'objet de deux publications, l'une destinée à la population et l'autre à la gent scientifique. Ces résultats seront notamment utilisés pour établir une nouvelle série d'actions à entreprendre dans le cadre du programme « Nature en ville ». « Pour le moment, il n'existe pas du tout de 3^e étape pour ce programme », commente Blaise Mulhauser. Les résultats de l'inventaire serviront à déterminer quelles mesures mettre en place pour sauvegarder les espèces fragiles. (ak)



Cette araignée sauteuse « *Pseudeuophrys lanigera* » est l'une des 60 espèces d'araignées déjà recensées depuis le début de l'année. • Photo: © Blaise Mulhauser



Un cliché rare, la photographie d'une musaraigne pygmée dans un bois de Neuchâtel. • Photo: © Jean-Lou Zimmermann



Offre d'emploi

L'Organisation de protection civile du littoral centre met au concours le poste d'

**instructeur /
instructrice**

Cette personne sera en charge de la planification, de la préparation et de la supervision de l'instruction dispensée aux astreints par les cadres de la protection civile lors des cours de répétition. Elle collaborera avec le centre cantonal d'instruction pour la formation de base des nouveaux astreints. Elle sera aussi appelée à préparer et superviser les interventions et conseillera le commandant en matière d'instruction.

Nous demandons :

- un statut de cadre de la protection civile et un accomplissement régulier des obligations légales ou une fonction équivalente;
- un diplôme fédéral d'instructeur/trice de la protection civile ou un engagement de suivre cette formation en cours d'emploi dans les plus brefs délais;
- un intérêt marqué pour toute formation complémentaire;
- une aisance dans les contacts humains et un sens de la communication;
- une aptitude à travailler en groupe;
- un sens des responsabilités;
- une grande disponibilité et flexibilité.

Pour ce poste, nous offrons une activité à responsabilités, un champ d'activités très varié et une large autonomie.

Si cette offre vous intéresse, nous vous invitons à faire parvenir votre lettre de motivation manuscrite accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) au Service d'Incendie et de Secours, office de la Protection civile, Pierre-à-Mazel 10, 2000 Neuchâtel, **jusqu'au 30 juin 2010.**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au Major Alain Spitznagel, commandant de l'organisation de protection civile, tél. 032 717 75 32.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 2010 ou date à convenir.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Mark Hübscher, architecte à Neuchâtel (MH Concept), d'un permis de construire pour l'implantation provisoire de modules préfabriqués à usage de locaux scolaires au quai Robert-Comtesse, domaine public 624V du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Service des bâtiments de l'État de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de démolition d'un ancien pavillon scolaire 13, rue Jehanne-de-Hochberg, article 11965 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Schwendimann, ingénieur à Belp (Alpine Energie Suisse SA), d'un permis de construire pour la modification d'installations d'équipements techniques pour la téléphonie mobile 15, chemin de la Justice, article 10986 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Orange Communications AG par Alcatel-Lucent Schweiz AG.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des

bâtiments de la Ville de Neuchâtel), d'un permis de démolition d'anciens pavillons scolaires 65, avenue du Mail, articles 9482 et 14045 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel et de Chauffage du Mail Sàrl par Viteos SA.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers, d'un permis de construire pour l'aménagement des combles de l'immeuble 5, rue des Moulins, article 454 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Mauro Zanetti.

Les plans peuvent être consultés du 11 juin au 12 juillet 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^{ème} étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Echos

■ Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur de la promotion économique, à l'assemblée générale ordinaire du CSEM, à Neuchâtel.

■ Vendredi, le Conseil communal in corpore participera à la Frairie de la floraison de la Compagnie des Vignolants, à Hauterive.

■ Jeudi 24 juin, M. Daniel Perdriat, président, représentera les Autorités communales, à l'assemblée générale de l'Association des communes Suisses.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Georgette et Antonio Cortina-Ansermet, à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage.

Aux habitant-es de Pierre-à-Bot

Vous souhaitez proposer ou organiser une activité dans votre quartier, vous avez envie de préparer avec nous un rallye, un café-rencontre, venez à la prochaine rencontre du groupe Anim'Action

**lundi 28 juin à 19h45
à la salle des loisirs, Acacias 1**

Renseignements : tél. 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

Cartes journalières CFF

Dans le but d'améliorer l'accessibilité aux prestations de la Ville de Neuchâtel dans le domaine des transports, il a été décidé de réunir sur un site les ventes de cartes journalières CFF, les cartes journalières pour la navigation et l'émission de bons pour les abonnements Onde verte pour les adultes. Dès le lundi 21 juin, l'ensemble de ces offres seront disponibles au guichet du Contrôle des habitants situé à la rue de l'Hôtel-de-Ville 1.

A partir de cette date, il sera également possible de commander les cartes journalières CFF via le site internet de la Ville de Neuchâtel avec paiement par cartes bancaires.

Regarder autrement le quartier de Pierre-à-Bot

Anim'Action Pierre-à-Bot propose aux habitants de découvrir l'environnement des enfants à travers l'exposition de leurs photos,

**du mercredi 23 juin au vendredi 25 juin de 17h30 à 19h30
à la salle de loisirs,
rue des Acacias 1.**

**Vernissage: mardi 22 juin
de 17 à 19 heures.**

Renseignements : 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction





Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 juin

APOLLO 1 032 710 10 33**L'AGENCE TOUS RISQUES**

1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Bradley Cooper, Liam Neeson.
De Joe Camahan.
Première suisse.

APOLLO 2 032 710 10 33**STREET DANCE**

5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 20h15.
Acteurs: Charlotte Rampling, Chris Wilson.
De Max Giwa. Digital 3D. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33**AISHEEN STILL ALIVE IN GAZA**

1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h15.
De Nicolas Wadimoff.
Première vision.

APOLLO 2 032 710 10 33**PRINCE OF PERSIA: LES SABLES DU TEMPS**

5^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jake Gyllenhaal, Gemma Arterton.
De Mike Newel. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33**COMMENT DRESSER VOTRE DRAGON**

13^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
De Peter Hastings. Digital 3D.
Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33**AIR DOLL**

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h15, 20h30.
Première vision.

APOLLO 3 032 710 10 33**SOLUTIONS LOCALES POUR UN DÉSORDRE GLOBAL**

7^e semaine.
7 ans sug. 12 ans. VF + VO me au ma 18h.
De Coline Serreau.
Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33**IRON MAN 2**

8^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h. Acteurs: Don Cheadle,
Robert Downey Jr.,
Gwyneth Paltrow.
De John Favreau.
Dernières séances.

ARCADES 032 710 10 44**SEX AND THE CITY 2**

3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h, je au ma 14h, 17h, ve/sa 23h.
Acteurs: Sarah Jessica Parker, Kim Cattrall,
Kristin Davis.
De Michael Patrick King.

BIO 032 710 10 55**L'ILLUSIONNISTE**

1^{er} semaine. VF me au ma 16h, 18h, 20h30.
De Sylvain Chomet. Première suisse.

REX 032 710 10 77**FATAL**

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Michaël Young, Vincent Desagnat, Stéphane Rousseau.
De Michaël Young.

STUDIO 032 710 10 88**LA TÊTE EN FRICHE**

3^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h, 20h15.
Acteurs: Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus,
Maurane.
De Jean Becker.

STUDIO 032 710 10 88**ROBIN DES BOIS**

6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h, 20h.
Acteurs: Russel Crowe, Cate Blanchett.
De Ridley Scott.
Dernières séances.



Agenda pratique

**Services d'urgence**

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Centre de psychotraumatologie et de médiation (Grand-Rue 1a), tél. 032 721 49 13, fax: 032 721 49 25. Permanence téléphonique pour les personnes victimes de traumatisme psychique suite à des accidents, violences sexuelles, physiques, domestiques ou autres, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 14h.

Centre de rencontres et d'accueil (rue du Seyon 2), tél. 032 724 56 51, tous les jours dès 14h, samedi et dimanche compris.

Chambre immobilière neuchâteloise (fbg du Lac 2), association de défense des propriétaires, baux à loyer, formules officielles, consultations sur rendez-vous, tél. 032 729 99 90.

Les Chatons – Association indépendante œuvrant en faveur de l'enfance dans sa diversité, quai Ph.-Godet 14, Case postale 2035, tél. 032 721 11 00 ou 079 632 50 53.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

P paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 19 et dimanche 20 juin

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte cantate avec sainte cène, garderie.

Temple du Bas: di à 10h15, culte précédé d'un petit déjeuner à 9h. Jeudi à 10h, méditation, salle du refuge. Eglise

ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h. Samedi de 11 à 13h (expo Hiroshima et Nagasaki).

Nord:

Valangines: di à 9h30, culte, remerciement des bénévoles de la vente, avec sainte cène.

Est:

La Coudre: samedi 19 à 18h, culte avec sainte cène.

Chapelle de la Vue des Alpes: di à 11h, culte, baptême, avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: lu 21 à 18h45, C21, culte pour les jeunes, suivi d'un repas.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 20. Juni 10 Uhr, Gottesdienst im salle paroissiale in Couvet, Grand-Rue 25, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... une maman attentive

NEUCHÂTEL À FLEUR DE LÈVRES



Neuchâtel 7-10 juillet 2010

CHORAL
INTERNATIONAL
DE NEUCHÂTEL

Temple du Bas / Salle de Musique
Collégiale

Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet

- 10h Collégiale (Concours)
- 14h Temple du Bas / Salle de musique (Concours)
- 20h Prestations des Chorales (Concerts)
Temple de Bas / Salle de Musique

Concerts décentralisés et autres informations sur www.fcin.ch

Samedi 10 juillet

- 10h Aubades en Ville de Neuchâtel
- 11h Kiosque à Musiques RSR 1
- 14h30 Palmarès
- 20h Concert de clôture
Temple de Bas / Salle de Musique

Location au Théâtre du Passage: tél. 032 717 79 07, du 8 au 26 juin, du mardi au vendredi, de 13h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. Les 29 juin, 1er juillet et 3 juillet de 09h00 à 12h00

Location au Temple du Bas: tél. 032 717 79 08, du 7 au 9 juillet de 14h00 à 17h00. Le soir du 7 au 10 juillet, dès 19h00

Concerts: Galerie CHF 25.- Parterre CHF 20.- **Concert du samedi:** Galerie CHF 30.- Parterre CHF 25.-

Abonnement: Galerie CHF 140.- Parterre CHF 120.- avec entrée aux concours. **Concours:** Badge CHF 10.-





Jean-Paul Haenni, conservateur des invertébrés, se charge des travaux de détermination des insectes

Sauvegarder la biodiversité en ville

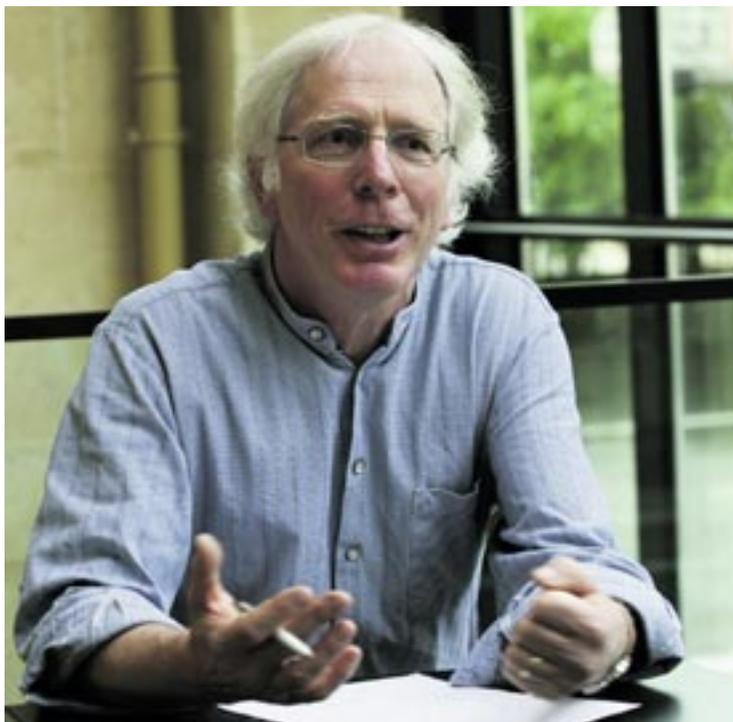
Inventorier les espèces vivant sur le territoire communal, tel est le but que s'est fixé le Muséum d'histoire naturelle (MHN) en collaboration avec le Jardin botanique. Cet inventaire doit permettre de sensibiliser la population à la richesse des espèces présentes dans la cité. Le milieu urbain constitue un véritable réseau dans lequel les êtres vivants interagissent. Chaque espèce joue un rôle dans l'équilibre de ce réseau. Jean-Paul Haenni, conservateur des invertébrés au MHN, explique l'importance de sauvegarder la biodiversité dans notre environnement immédiat.

Pourquoi le Muséum d'histoire naturelle a-t-il décidé d'établir un inventaire de la faune et de la flore vivant en ville de Neuchâtel?

Le Muséum souhaitait que Neuchâtel puisse faire quelque chose en cette année internationale de la biodiversité. Nous assistons actuellement à de grosses pertes de biodiversité un peu partout dans le monde. Il est important que le public soit informé, car la biodiversité ne concerne pas seulement les forêts tropicales. La Suisse et Neuchâtel connaissent également des problèmes liés à l'érosion de la diversité des espèces. Cette problématique est encore méconnue du grand public.

Quelles sont les causes de cette diminution des espèces?

L'activité humaine en est la principale cause. En Suisse, l'agriculture



Les résultats de l'inventaire permettront de sauvegarder la diversité des milieux favorables à de nombreuses espèces, selon le conservateur des invertébrés.

du monde, la déforestation fait des ravages. Les forêts tropicales sont remplacées par des plantations de palmiers à huile, par exemple. Là où l'agriculture traditionnelle favorisait le développement de milieux accueillant de nombreuses espèces, l'agriculture actuelle est particulièrement violente pour la nature. Cette évolution pourrait avoir de graves conséquences dans le futur.

Quelles pourraient être ces graves conséquences?

Prenons l'exemple des insectes pollinisateurs et plus particulièrement des abeilles. Ces dernières sont menacées. Leurs colonies sont décimées. Or, ces insectes jouent un grand rôle dans la nature. Un tiers des plantes que l'on utilise pour l'alimentation humaine ont besoin d'insectes pour la pollinisation. Si les

abeilles ne pouvaient plus faire leur travail, l'espèce humaine pourrait être confrontée à la famine. La fertilité des sols, qui est à la base de notre alimentation, est également menacée par l'agriculture intensive. Avec le réchauffement climatique lié à la surconsommation de combustibles fossiles, le manque d'eau pourrait occasionner la désertification de la région méditerranéenne, par exemple.

D'autre part, toutes les espèces vivantes interagissent dans la nature. Chacune d'elles joue un rôle bien précis dans l'équilibre général. Nous ne savons pas ce qui pourrait se passer si certaines espèces disparaissaient. L'équilibre de la nature pourrait être bouleversé.

A quoi sert cet inventaire?

En premier lieu, nous souhaitons que la population puisse prendre conscience de la richesse des espèces présentes à Neuchâtel. Ces dernières enrichissent notre milieu de vie ainsi que sa qualité. Je suis convaincu que la présence de milieux naturels est meilleure que le béton pour les gens. L'inventaire permettra également d'apporter de précieuses informations aux bases de données du Centre Suisse de Cartographie de la Faune, basé à Neuchâtel et du Centre du Réseau Floristique Suisse. Nous pourrions faire des comparaisons avec les données suisses et celles d'autres villes, de manière à mesurer la qualité de notre milieu urbain. Le nombre d'espèces déjà répertoriées sur le territoire de la commune est d'environ 2500, mais bien d'autres restent à découvrir!

Comment ces comparaisons peuvent-elles permettre de mesurer la qualité d'un milieu?

La présence d'une espèce commune comme le pissenlit ne constitue pas un indicateur de qualité. En revanche, l'observation d'espèces rares ou menacées indique un milieu favorable à la biodiversité.

Combien de spécialistes travaillent sur cet inventaire?

Le problème réside dans l'identification des espèces. En ce qui concerne la flore et les vertébrés, groupes bien connus, le travail de détermination est effectué sur la base de livres existants. C'est au niveau des invertébrés que le travail se complique. La Suisse compte quelques 30'000 espèces d'insectes différents, ce qui ne facilite pas le travail! Il faut donc recourir à de nombreux spécialistes suisses ou étrangers. Il faut souvent examiner des échantillons à la loupe binoculaire pour l'identification.

Qu'attendez-vous des résultats de cet inventaire?

Nous aimerions trouver des surprises, c'est-à-dire découvrir des espèces encore inconnues en Suisse ou pour la science. Cela permettrait d'ap-



porter un plus à notre inventaire.

Qu'allez-vous faire de ces résultats?

Nous pourrions par exemple les utiliser pour l'aménagement de la ville. Le Service des parcs et promenades s'efforce de gérer les espaces verts de manière à tenir compte de la nature. Ces résultats permettront de maintenir la diversité des milieux accueillant de nombreuses espèces.

Anne Kybourg

Les travaux de détermination des spécialistes pourront être observés par la population lors de la journée du 19 juin au Jardin botanique.



intensive provoque de nombreux dégâts avec les pesticides: la destruction des haies et autres milieux particuliers ont laissé place à de grandes cultures. Cette banalisation du paysage met de nombreuses espèces en danger. Le milieu urbain peut être un refuge pour elles. A Neuchâtel, nous nous trouvons encore dans un endroit privilégié, entre le lac et la montagne de Chaumont. Dans d'autres régions